



*PV du CA du 14/06/14
(Salle Cernéa à La Salpêtrière)*

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année 2014

PRESIDENT
Pr Pierre BRETON
0 478 861 937

PREMIER VICE-PRESIDENT
Dr Christian PAULUS
0 472 345 795

DEUXIÈME VICE-PRESIDENT
Dr François CHEYNET
0 491 385 954

PAST-PRESIDENT
Pr Franck BOUTAULT
0 561 772 397

SECRETAIRE GENERAL
Dr Xavier POUYAT
0 247 611 630

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
Dr Blandine RUHIN
0 686 731 349

TRESORIER
Dr Patrick Yves BLANCHARD
0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT
Dr Pierre SABIN
0 685 810996

Pr Cyrille CHOSSEGROS
REDACTEUR DE LA REVUE

Dr Lotfi BENSLAMA

Pr Hervé BENATEAU

Dr Pascal DELCAMPE

Pr Joël FERRI

Dr Jean-Pierre FUSARI

Pr Christophe MEYER

Dr Benoît PHILIPPE

Dr Gérard POUIT

Pr Narcisse ZWETYENGA

www.sfscmfco.fr

MARYSE CUROT
ASSISTANTE DE DIRECTION
EMAIL : CONTACT@SFSCMF.CO.FR
TEL : 06 81 83 38 37
6, RUE DE LA CONTRIE
44100 NANTES

Membres présents

Lotfi BENSLAMA	Benoit PHILIPPE
PY BLANCHARD	GérardPOUIT
Franck BOUTAULT	Xavier POUYAT
Pierre BRETON	Pierre SABIN
François CHEYNET	Narcisse ZWETYENGA
Christian PAULUS	

Membres excusés

Hervé BENATEAU	Jean Pierre FUSARI
Cyrille CHOSSEGROS	Christophe MEYER
Pascal DELCAMPE	Blandine RUHIN
Joël FERRI	

1. Validation du PV du CA du 04/04/14.

Quelques corrections ont été apportées aux intitulés des sociétés qui constituent le CNP et le PV a été validé par l'ensemble des membres présents.

2. Mot du secrétaire (débriefing de la journée de printemps de Besançon)

Le secrétaire général, Xavier Pouyat prend la parole pour un débriefing de la Journée de Printemps de Besançon. Le Pr Christophe Meyer actuellement à l'étranger pour un congrès, est vivement félicité pour l'organisation et la teneur scientifique de cette réunion qui a été très appréciée.

C Meyer avait communiqué aux membres du CA une estimation globale de la fréquentation à cette journée : 168 praticiens et 14 laboratoires présents.

L'article de l'Est républicain paru le 7 avril a été posté sur le site web de la SFSCMF CO dans la revue de presse.

3. J. Dichamp: CCAM & PMF décision à prendre sur le mode opératoire

Le Docteur Jacques Dichamp, invité par les membres du CA, débute son entretien en mentionnant la « journée sur les prothèses maxillo-faciales » qui précédait le congrès annuel de la société et qui a été malheureusement supprimée.

A propos de la CCAM, les actes ont été plus ou moins bien libellés et certains ont disparu, il faut agir rapidement, et il propose une lettre au ministère de la santé, en précisant

que cela relève en plus du « plan cancer ». Le courrier sera signé en commun après validation par le président et le secrétaire.

G Pouit parle des syndicats qu'il faudrait peut être interpeller. J Dichamp est formel et dit que ça ne bougera pas. G Pouit indique qu'il a commencé à hiérarchiser les actes à mettre en plus, PY Blanchard ajoute qu'il faut lister non seulement les actes manquants mais aussi les actes mal libellés.

Benoit Philippe pense qu'un état des lieux est nécessaire afin de réhabiliter les actes disparus indispensables pour soigner les gens.

Il serait souhaitable d'inviter au congrès les représentants des commissions nationales souligne J Dichamp. Il préparera et soumettra un courrier au président et secrétaire.

4. Mandat pour le recrutement de l'assistante (X Pouyat - PY Blanchard)

X Pouyat s'est adressé, en accord avec PY Blanchard, à une entreprise de recrutement pour la recherche de la remplaçante de l'assistante actuelle. La proposition et le devis de CMA Management ont été diffusés à tous les membres du CA.

Certains pensent qu'il serait facile et moins onéreux de recruter quelqu'un dans l'entourage proche. PY Blanchard rétorque que la cooptation a ses limites, il faudra, déterminer les tâches exactes suite aux résultats financiers du prochain congrès, voir si ce mode de fonctionnement est renouvelé, définir la fiche de poste en fonction de ces résultats en décembre prochain et enfin trouver la bonne personne, (résidant plutôt en Ile de France), qui débutera en avril 2015.

5. Timing des élections (X Pouyat)

Les modalités des élections s'organiseront comme suit :

- Envoi de l'appel à candidature : le 16 août 2014 (en même temps que la convocation à l'AG 2014).
- Clôture des candidatures le 4 octobre 2014.
- Envoi du matériel de vote le 23 octobre au + tard
- Dépouillement le 5 décembre 2014 (veille du dernier CA de l'année). à la Salpêtrière. Une demande a été faite au Pr Patrick Goudot pour la disponibilité d'une salle.

P Breton, X Pouyat, PY Blanchard et P Sabin seront présents.

Blandine Ruhin, Franck Boutault, et Pierre Sabin ne se représenteront pas.

X Pouyat rappelle que ces élections sont essentielles, il faut stimuler les candidatures, il fera un appel au cours de l'AG prochaine à Lyon, il redit qu'il est très fier de ce que la société est devenue depuis 2005.

Lotfi Benslama affirme que cet engagement est une profession de foi pour lui, fondamental pour l'avenir et les perspectives de la discipline, et, qu'il serait important de faire passer le message pour les futurs candidats ou pour stimuler les candidatures.

X Pouyat présentera un éditorial, François Cheynet propose de le faire signer par 3 ou 4 past-présidents de la société.

Franck Boutault évoque le besoin de redéfinir la discipline ; en effet il se trouve qu'il n'y a que des odontologistes dans la qualification en chirurgie orale ; la commission de qualification reçoit 200 à 300 praticiens d'origine dentaire qui obtiennent cette qualification en chirurgie orale mais il n'y a aucun médecin qualifié à ce jour en chirurgie orale. Les jeunes chirurgiens maxillo-faciaux s'intéressent à la chirurgie plastique et s'installent dans cette discipline.

Il s'interroge sur le positionnement de la SFSCMFCO vis-à-vis de la chirurgie orale : si l'on veut réellement attirer les chirurgiens oraux, il va falloir en faire un peu plus que ce qui est fait, par exemple en suscitant l'émergence d'une revue on-line spécifique (parrainée bien sûr par la SFSCMFCO), en organisant une journée annuelle pour les DESCO.

L. Benslama est d'accord avec F. Boutault, il faut anticiper sur l'orientation de la société et une réflexion est nécessaire. L. Benslama se représentera.

Il rappelle qu'il faut acter que la revue de Stomatologie passe en anglais, que l'évolution vers l'anglais est

inexorable, l'objectif étant d'avoir un outil scientifique de haute valeur, et pour tous les auteurs et lecteurs très attachés à l'expression en français, il faudrait créer une autre revue pas forcément indexée, en français, ouverte essentiellement à la chirurgie orale et très largement à la formation continue.. « C'est de notre responsabilité de réfléchir et d'anticiper ces évolutions. » dit il en conclusion.

C Paulus ajoute que les préoccupations de l'AFJCM sont les mêmes, les dentistes se multipliant les jeunes voient un avenir dans la chirurgie esthétique et se voient plasticien de la face. C'est donc à la SFSCMFCO et à ses dirigeants de se rapprocher d'eux, de leur expliquer l'évolution de la spécialité. C Paulus propose d'inviter un membre de l'AFJCM aux CA de la SFSCMFCO et de leur laisser organiser une session lors de chaque congrès. Il insiste aussi sur l'importance de communiquer et publier. Il spécifie que JB Kerbrat oeuvre en permanence en faveur de la spécialité au conseil scientifique de la Fédération Française d'Orthodontie.

F Boutault ajoute qu'une seule revue de chirurgie orale existe depuis 4 ans sur internet et qui n'a pas d'impact factor. Aucune revue dentaire en français n'est indexée.

PY Blanchard annonce qu'il y aura certainement moins de rentrées d'argent en 2015, du fait de la revue en anglais le nombre de cotisations sera diminué. X Pouyat évoque la possibilité de séparer l'abonnement de la cotisation. L Benslama mentionne alors que la Revue reste l'outil de référence associé à la société ; P Breton rapporte que la société de chirurgie plastique a sorti également une petite revue.

Cyrille Chossegros a indiqué quelques précisions suite à la réunion : la transition du français à l'anglais se fera en douceur, des solutions vont être mise en place pour permettre aux auteurs qui le souhaitent de publier dans les 2 langues et pour essayer d'avoir chaque fois que possible une version française des articles en anglais, ce qui sera le cas des articles du rapport, et concernant la chirurgie orale, la revue est déjà un organe d'expression de cette activité. Il rappelle que l'intitulé de la revue a été changé pour cela, et que certains des articles envoyés par des chirurgiens oraux ont été acceptés.

6. AG de septembre & validation du PV de la dernière AG

Le PV de l'Assemblée Générale du 20 septembre 2013 est validé par le CA et sera mis sur le site web (accessible aux seuls membres de la société, il sera validé au cours de l'AG de septembre 2014). La convocation avec l'ordre du jour de l'AG du 19 septembre est validée et sera mise sur le site.

7. Modification du règlement intérieur (X Pouyat)

Après lecture, quelques modifications sont apportées au nouveau règlement intérieur rédigé par le secrétaire général.

Ce nouveau règlement intérieur sera posté sur le site web.

8. Renouvellement du rédacteur en chef de la Revue

A partir du 1^{er} janvier 2015, le Pr Christophe Meyer succédera au Pr Cyrille Chossegros au poste de rédacteur de la revue de Stomatologie, il sera aidé par le Pr Laurent Guyot.

9. Relations avec l'AFDS ET l' ODMF

X Pouyat aurait souhaité formaliser un accord sur papier, compte tenu des réflexions récentes au sein de l'AFDS sur le rôle de la SFSCMFCO et L Benslama pense que cela augmenterait les problèmes relationnels des trois sociétés au lieu de resserrer les liens, notamment avec les orthodontistes.

En effet, explique t il, la Société française a adhéré à la 1^{ère} manifestation en 2013 initiée par le Pr P Goudot où le thème portait sur la chirurgie orthognatique et l'orthodontie. Puis la deuxième réunion conjointe avec l'AFDS, et la SFODMF, « les corticotomies » a été déplacé unilatéralement (initialement prévue le 30 mars) et la SFSCMCO n'était pas présente du fait de ce manque de concertation (la date a été reprogrammée au 6 avril).

L'ODMF souhaite rester indépendante mais la question s'est posée pour l'année prochaine et JB Kerbrat n'est pas contre le fait que la société soit partenaire.

P Breton prend la parole et répond qu'en effet Les relations ne sont pas simples, il est difficile de trouver un représentant à l'ODMF qui prenne des décisions ; il en a eu l'expérience avec P Bouletreau pour son congrès de Lyon. Un clivage perdure, et de plus, ils ont des règles internes strictes concernant les conférences où il est interdit de communiquer ailleurs un mois avant leur congrès, ce qui complique les choses. Leur faire diffuser nos congrès reste également difficile.

PY Blanchard souligne que JB Kerbrat a une position difficile en tant que président, et secrétaire permanent de l'ODMF mais il en profite pour rappeler le fait qu'en tant que trésorier il a un droit de regard sur toutes les opérations. Une convention devrait être mise en place si la situation empirait.

10. Journée de printemps 2015 (H Bénateau)

Le Pr Hervé Bénateau, excusé pour cette réunion, avait envoyé un pré-programme de sa journée de Printemps qu'il organise pour le 28 mars 2015 à Caen. Il a planifié cette manifestation comme suit :

- un cours pour les internes de DESC le vendredi 27 après midi en accord avec le Pr Isabelle Barthélémy.
- la réunion du CA ce vendredi après midi également
- la réunion du Collège et la réunion du Comité de Rédaction ce même après midi (qui restent à confirmer).

La réunion scientifique du samedi 28 avec pour thème, « Cancérologie cutanée : du dépistage précoce aux nouvelles avancées thérapeutiques » aura lieu dans la toute nouvelle faculté de Caen avec un coût de location réduit. Un amphi de 500 places (ou 200 selon les besoins) sera disponible, le préprogramme est établi (certains conférenciers sont à entériner), plusieurs sponsors seront présents et le service communication du CHU a accepté d'éditer des flyers et des affiches, qui seront prêtes et diffusées en septembre au congrès de Lyon.

Les membres présents félicitent H Bénateau (malheureusement absent), pour la préparation parfaite de cette manifestation.

Cette réunion de printemps annuelle est donc bien pérennisée et P Breton ajoute que ce format, sans communication libre mais avec un sujet très ciblé sur un thème donné est vraiment le meilleur.

11. Journée ODMF 2015

Les journées 2015 de l'ODMF sont prévues à Nantes les jeudi et vendredi 26 et 27 mars.

12. Congrès 2014: retour de UCB (P Breton)

Le président, Pierre Breton présente les comptes actualisés de l'université Claude Bernard du congrès de septembre, comptes relativement favorables du fait que les dépenses sont quasiment toutes réglées.

A ce jour il y a 257 praticiens inscrits (chiffre un peu supérieur à celui des 3 années précédentes à la même époque, avant l'augmentation des tarifs), et les participations confirmées de 25 sociétés exposantes, d'autres en attente. La date de soumission d'abstracts a été repoussée au 15 juin.

Le Pr Pierre Breton a proposé 2 devis pour la diffusion du 50^{ème} congrès hors frontières qui n'ont pas été retenus.

Concernant le CA du 17 septembre à Lyon, le rendez vous aura lieu à 12h30 dans une brasserie près du Centre des Congrès (il faudra donc annuler les plateaux repas commandés).

A 17h les PUPH pourront se réunir.

13. Congrès 2015 (C Paulus)

Le Vice Président évoque son programme prévisionnel avec la participation de Gérard Couly, de la cancérologie infantile et les distractions symphysaires avant 12 ans. Il regrette que les praticiens de Necker soient si difficiles à joindre. N Zwetyenga sera sollicité pour le noma.

X Pouyat fait une remarque à propos du questionnaire sur l'humanitaire qu'il faut relancer.

Un partenariat a été établi entre la SFSCMFCO et le congrès du sommeil organisé par la Société française de recherche et médecine du sommeil (SFRMS) et la Société de pneumologie de langue française (SPLF) qui aura lieu les 20, 21 et 22 novembre 2014 au Grand Palais à Lille :

- leur congrès s'affiche sur le site SFSCMFCO
- un flyer de leur congrès sera à disposition lors du 50^{ème} à Lyon en septembre prochain
- un flyer du congrès de 2015 de la société devra leur être envoyé début novembre afin qu'il soit diffusé lors de leur manifestation à Lille (un power point pourrait être diffusé également, C Paulus avait évoqué un diaporama avec le travail de la SFSCMFCO, dépistage, OAM, ODMF et chirurgie)

Il serait souhaitable que G Bettega ou un autre membre de la SFSCMFCO présente une communication ou la recommandation du programme de Lyon pour ce congrès à Lille.

Concernant la diffusion du 50^{ème} congrès de P Breton, l'annonce est sur les agendas des sites web des deux sociétés et la SFRMS mentionnera cette manifestation dans une lettre envoyée habituellement aux membres de leur société.

Les pneumologues doivent être invités pour la session sur l'apnée du sommeil.

14. Dépouillement des devis : villes presenties pour les futurs congrès

Le fichier comparatif avec toutes les charges détaillées de chaque proposition avait été diffusé à tous les membres du CA. Un vote à bulletin secret a donc lieu avec les membres présents et les pouvoirs des membres excusés.

- Blandine RUHIN pouvoir à Lotfi BENSLAMA
- Cyrille CHOSSEGROS pouvoir à François CHEYNET
- Hervé BENATEAU pouvoir à Xavier POUYAT
- Pascal DELCAMPE pouvoir à Xavier POUYAT
- Christophe MEYER pouvoir à Pierre BRETON
- Benoit PHILIPPE pouvoir à Xavier POUYAT
- Jean Pierre FUSARI pouvoir à Pierre BRETON
- Joël Ferri (absent du fait de la grève) pouvoir à François CHEYNET

Chacun a inscrit ses trois villes préférées, les bulletins ont été ouverts et le décompte a été fait, le résultat est :

- Marseille : 14 voix
- Tours : 13 voix
- Dijon : 10 voix

Ensuite viennent Montpellier et Nantes ex aequo, Lille, la Rochelle (les devis de Toulouse et Versailles étaient très supérieurs aux autres et n'ont pas été citées).

Les dossiers de ces trois villes seront étudiés minutieusement et parmi elles, sera choisie la destination future des congrès de 2017, 2018 et 2019. Ce point sera à l'ordre du jour du CA de septembre à Lyon.

15. Questions diverses

- Nouveaux membres

Juin	2014	NOUVEAUX	ADHERENTS		
NOM	PRENOM	exercice	PARRAINS	CP	VILLE
POUZOLET	PAULINE	INTERNE	Dr FOLETTI - Pr GUYOT	13015	MARSEILLE
DILU TAMBA	FREDERIC	INTERNE - FFI	Dr TOURE - Dr PY BLANCHARD	94195	VILLENEUVE ST GEORGES
		RETRAITE			
LAGIER	JEAN PAUL	AIX EN PROVENCE			

Ces 2 nouveaux adhérents sont validés comme nouveaux membres de la SFSCMFCO, et le troisième en tant que retraité.

- Site Internet et commission communication

Concernant la réunion téléphonique à programmer avec les membres de la commission communication il est demandé d'organiser une réunion en visio-conférence. La demande sera faite auprès de netvisio mais L Benslama pense que nos informaticiens sauront mettre ce système en place.

A propos du nouveau look de la chartre graphique c'est la 1^{ère} proposition qui semble avoir l'adhésion mais comme rappelle F Boutault, un travail immense est encore à faire au quotidien pour ce site.

X Pouyat indique que ce point sera à l'ordre du jour du dernier CA en décembre avec l'étude des autres propositions : l'informaticien de Benoit Philippe et celui envoyé par L Benslama.

- Avis du CA : lettre du CNOM

F Boutault a été de nouveau sollicité par le CNOM à propos du litige du Dr Pascual. Il rappelle qu'il avait envoyé une lettre comme quoi aucun texte ne l'empêchait de faire de la chirurgie orthognatique, mais le Conseil National de l'ordre des médecins a répondu qu'il n'était pas autorisé faire de la chirurgie orthognatique, et le Conseil Régional a donc reposé la question au Pr Boutault.

F Boutault a donné son opinion personnelle sur cette question, il demande au conseil d'administration s'il est en accord avec l'avis du Conseil National.

François Cheynet cite le parcours du Dr Pascual qu'il connaît bien l'ayant formé, un tour de table est fait, les points de vue sont différents, (discussion sur le CES, le DESC, le DESCO, les commissions de qualification) mais PY Blanchard rappelle qu'il faut émettre un avis en tant que société savante. Un même diplôme doit donner les mêmes possibilités d'exercice.

Il est décidé que F Boutault (avec X Pouyat et P Breton) rédigeront un courrier mentionnant tous les problèmes liés aux différents diplômes anciens et nouveaux de la spécialité et des compétences admises et soulignant la problématique de certains odontologistes qui pratiquent la chirurgie orthognatique sans que cela ait posé de problèmes.

La réunion se termine avec le sujet des Recommandations à programmer et ce point sera à l'ordre du jour du prochain CA.